



Wallonie

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la **Direction des voies hydrauliques de Charleroi**, rue de Marcinelle 88 à 6000 Charleroi.

Le terrain concerné est situé rue du Viaduc à 6230 Viesville (Canal Charleroi-Bruxelles) et est cadastré Viesville (7) section B n°99/2, n°37L, n°303/5, n°303/3, n°293A et n°125R3.

Le projet consiste en la **construction d'une nouvelle écluse (à côté de l'écluse existante de Viesville) ainsi que de l'agrandissement du bassin de virement existant** (voir implantation ci-dessous).

La demande est visée aux articles D.IV.41 et R.IV.40-1, §1^{er}, 7^o du CoDT, renvoyant au décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45 ;
- Les samedis de 9h30 à 11h30 (uniquement sur rendez-vous 24 heures à l'avance auprès du Service Cadre de Vie au 071/84.90.65).

L'enquête publique est ouverte le 30/05/2022 et est clôturée le 28/06/2022

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire du 30/05/2022 au 28/06/2022, à l'attention du Collège communal, à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2022/3**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Cadre de Vie (Mme Adélaïde CAMBIER Mme Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'Administration communale de Pont-à-Celles, Service Cadre de Vie, le **28 juin 2022** à 9 heures.

Date d'affichage de l'avis d'enquête : **le 25 mai 2022.**

A Pont-à-Celles, le 24 mai 2022,

Le directeur général,

Gilles CUSTERS



Le bourgmestre,

Pascal TAVIER